

La nouvelle oliveraie sort enfin de terre

VENTABREN Les 600 arbres transplantés produiront une huile d'olive bio

Les membres de la SAS Solaris Civis ont eu le privilège de faire découvrir aux représentants de la commune, de la chambre de l'agriculture et de la DDTM la nouvelle oliveraie, qui permettra sur son terrain d'origine d'ériger un parc photovoltaïque écocitoyen (une première en France).

Elle se compose de 600 oliviers qui avaient été transplantés les mois précédents d'une parcelle - pauvre en eau et très polluée de par sa proximité avec l'autoroute - à une autre parcelle plus riche, mieux exposée et surtout mieux irriguée grâce au canal de Provence.

Ces deux parcelles appartenant à la commune, comme le préconisait la Chambre d'agriculture. Cela n'a pas été une mince affaire : les 6 membres de cette nouvelle SAS Solaris Civis ont chacun œuvré selon leur compétence : William Vitte, centralien, a pris la fonction de président ; Michel Groisne, économiste, qui a géré tout le plan d'affaires en est le directeur financier ; le choix et l'installation des panneaux photovoltaïques reposeront sur les épaules de Xavier Roulleau, directeur commercial chez Schneider ; Gilles Besson, architecte, s'est occupé du dossier de demande d'autorisation de défrichage et de la recherche du constructeur pour le terras-



L'oliveraie va permettre la construction d'un parc photovoltaïque écocitoyen.

/PHOTO C.-M.M.

sement ; le général Éric Rouzaud en assure la stratégie et Edmond Méroni, incontournable sur le plan agricole, a travaillé entre autres sur la culture de produits à haute valeur nutritionnelle, appelés Nutrivent et veillera à la qualité des olives et de l'huile bio qui en sera issue.

600 oliviers en déshérence ont été transplantés en une seule fois, en vue de produire une huile d'olive bio de qualité.

Il faut rappeler que ces oliviers ont tenu lieu de pare-feu lors de l'incendie de 1987 à Ventabren. L'autorisation de défrichage et l'obtention du bail ont été validées au bout de 2 ans - une parcelle se trouvant

en zone agricole, la seconde en zone naturelle - grâce à d'anciennes photos aériennes qui révélaient que ces terrains avaient été cultivés 30 ans auparavant. Il a fallu installer les indispensables bornes du canal : un seul pied d'olivier nécessitant 400 litres d'eau pour bien tasser la terre et éviter la formation de poches d'air.

L'entrepreneur Olivier Tommasi, exploitant agricole sur la commune de Lançon a été recommandé pour cette opération délicate. Après avoir nettoyé la parcelle au mois de février, il a pu commencer la transplantation dès le mois de mars. L'alignement des arbres

est aujourd'hui parfait avec une distance de plantation de 6 m x 6 m.

La reconquête agricole s'élève à 150 000 €

Pour cette première phase, le montant de la reconquête agricole s'élève à 150 000 €, les études préalables ayant été financées par la commune.

Cette vaste opération a pu être menée avec le concours de beaucoup de services de l'État, la DDTM, l'ONF, la commune et en particulier Jean-Marc Bertrand, directeur des services de la Chambre d'agriculture. Enfin, ces 2 parcelles d'oliviers - de variétés Grossanne, Picholine, Salonenque, Frantoio et Aglandau - avaient besoin d'expériences solides dans ce domaine pour en tirer le meilleur parti. C'est le jeune agriculteur Jérémy Tropini qui a repris une exploitation familiale de polyculture depuis le mois de janvier et la chef d'exploitation oléicole Lisa Bajolle, qui ont été retenus, leurs dossiers correspondant aux critères de la Chambre d'agriculture, du maire et d'Edmond Méroni. C'est certain, ces deux agriculteurs passionnés d'oléiculture doivent toujours avoir en tête la citation latine *Ne extra olea* "Ne nous éloignons pas de l'olivier".

C.-M.M.